



Rotary International

District 1510

Bourses d'études



Bourses de la Fondation

Le but de la Fondation en créant ces bourses est de permettre à des jeunes étudiants de rencontrer des étudiants et des personnes d'autres pays : *la connaissance mutuelle entre les peuples diminuera les risques de conflits*. Ces bourses sont appelées « *Bourses d'ambassadeur de bonne volonté* » pour mettre en évidence ce but.

Critères impératifs

- **Sont exclues les personnes de la famille d'un rotarien**
- Pour les bourses d'études : être titulaire d'un diplôme de niveau bac + 2 au moins au moment du dépôt du dossier,
- ne pas avoir habité plus de 6 mois dans le pays demandé,
- habiter ou travailler ou étudier dans le district 1510
- connaître la langue principale du pays d'accueil.

A partir de 2013-2014, les études devront correspondre à l'un des 6 axes stratégiques de la Fondation

- Paix et prévention ou résolution des conflits.
- Prévention et traitement des maladies.
- Eau et assainissement.
- Santé de la mère et de l'enfant.
- Alphabétisation et éducation.
- Développement économique et local.

Critères de choix (dans l'ordre d'importance)

- esprit d'initiative, enthousiasme, adaptabilité,
- intérêt pour le Rotary et ses actions
- projets d'avenir.
- résultats universitaires.

Types de bourses

Depuis 2009, il n'existe plus qu'un type de bourse : les bourses d'études d'un an dans un établissement universitaire. Le montant est de 26.000 USD. C'est une somme maximale, elle est ajustée en fonction du coût des études et de la vie.

Dossier

Le dossier est disponible auprès du responsable des bourses du district¹, Il faut y ajouter deux lettres de recommandation, l'avis d'un enseignant de langue, trois lettres de motivation. Le district demande aussi un avis d'imposition des parents.

Calendrier

La date limite de dépôt du dossier est le 15 août de l'année en cours pour un départ après le 1er juillet de l'année suivante. Par exemple 15 août 2011 pour un départ après le 1er juillet 2012. Mais la procédure est longue et il vaut mieux commencer dès mars.

Procédure

1. Contacter un Rotary club du district (adresses sur http://www.rotary1510.org/contact_clubs.html) ou le responsable des bourses (mf.guilbault@free.fr) qui vous indiquera un club.
2. Le club choisi vous accueille lors de plusieurs réunions et décide (ou non) de vous parrainer. Il vous désigne un de ses membres comme parrain et vous donne un dossier à remplir.
3. Le parrain vous aide à remplir le dossier.
4. Le dossier doit être remis au responsable des bourses du district avant le 15 août.
5. Vous êtes convoqué devant la commission des bourses pour vous présenter en septembre.
6. La commission décide de transmettre (ou non) votre dossier à la Fondation du Rotary International.
7. La fondation décide (ou pas) de vous accorder la bourse et choisit l'université où vous êtes affecté. Cette décision intervient au plus tard au mois de janvier.

¹ François Guilbault mf.guilbault@free.fr 02 40 49 27 03 / 06 98 28 88 11